

## **Conditions spécifiques pour l'accueil des plus de 16 ans sans certificat**

**Annexe du Plan relatif aux actions en version 20.2 – 3 janvier 2022**

Considérant l'importance de maintien des liens avec les jeunes de plus de 16 ans en situation de vulnérabilité, un accueil des plus des 16 ans et plus non titulaires de certificat Covid peut être organisé.

Cet accueil se réalise dans les conditions exprimées ci-dessous, ceci en accord avec la Direction générale de la santé et le Service du médecin cantonal.

### **Pour les plus de 16 ans, accès en intérieur sans certificat Covid sous réserve des éléments suivants :**

- Maximum 15 personnes, participant·es en situation de vulnérabilité et encadrant·es.
- **Le temps d'accueil comprend une discussion, un débat sur la vaccination.**
- Aucune consommation de nourriture ou de boisson. Un en-cas est autorisé.
- Port du masque stricte et respect autant que possible de la distance.
- Accueil libre, cours, ateliers sont les seules actions possibles en intérieur sans présentation de certificat. La pratique sportive à l'intérieur n'est pas possible sans certificat valide.

**Une information/sensibilisation des professionnel.les sera réalisée avec l'aide de la Direction générale de la santé le 13 janvier 2022 à 9h par Zoom. Le lien suit. Cette séance sera enregistrée et disponible sur demande à [pandemie@fase.ch](mailto:pandemie@fase.ch).**

L'objectif des discussions avec les jeunes est que chacune et chacun réalise qu'elle/il est directement concerné.e par la vaccination. Mais aussi de pouvoir amener des réponses fiables aux questions qu'elles/ils se posent et, qu'elles/ils se positionnent en se basant sur des informations objectives pour qu'une décision soit prise concernant la vaccination contre le COVID-19 – positive ou négative – après réflexion et en connaissance de cause.

Yann Boggio  
Secrétaire général

Communiqué le 4 janvier aux différents lieux concernés

